

SARL JEROME WERNER AUTOMOBILES

LE BOURG

46330 TOUR DE FAURE

Tél.: 05 81 70 46 36

E-mail : jeromewerner@hotmail.com

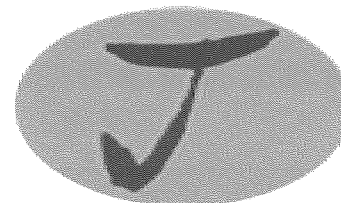
Capital : 10000 Euros

RCS 825 111 248 CAHORS

SIRET 825 111 248 00019

APE 4520A

TVA intracommunautaire : FR68 825 111 248



LES JARDIN DE NEULES

46160 LARNAGOL

FACTURE 2025000304 du 20/05/2025 - Ets 01Client Numéro **900321**

N° OR 6668

Page 1/1

Marque		Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.
PEUGEOT		PARTNER		VF3GJRH9YK95079232		
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
				15/03/2004	CM-524-CY	290025

Vous avez été servi par : WERNER JEROME

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Rem. %	Montant Net HT
	Date des travaux : 20/05/2025					
5W40	HUILE MOTEUR 5W40	7.72	4.60	2		35.51
JB	JOINT DE BOUCHON DE VIDANGE	0.90	1.00	2		0.90
LV	LIQUIDE LAVE VITRE	4.50	1.00	2		4.50
FH1000	FILTRE A HUILE MGA POUR PSA	8.83	1.00	2		8.83
FA3072	FILTRE A AIR MGA POUR PEUGEOT	16.70	1.00	2		16.70
FG2001	FILTRE A GASOIL MGA POUR PEUGEOT	21.90	1.00	2		21.90
FAH5019	FILTRE D'HABITACLE MGA POUR PEUGEOT	21.57	1.00	2		21.57
VDG	REVISION - VIDANGE	51.50	1.50	2		77.25

A PREVOIR : jauge huile cassée

IBAN : FR76 1780 7008 2455 4218 6316 401 BIC : CCBPFRPPTLS

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
2	187.16	20.00	37.43	224.59	187.16	37.43	224.59 EUR

Payable le : 20/05/2025

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.